



## CEREMONIE D'ASSERMENTATION DES AUTORITES COMMUNALES

**Samedi 26 juin 2021**

La cérémonie débute en la salle du Grand-Pont à 10h00

A la suite d'une ouverture musicale, le Préfet déclare la cérémonie ouverte.

Une minute de silence est observée en hommage à Monsieur Georges Croisier, Secrétaire Municipal adjoint, décédé subitement quelques jours auparavant.

Elle est suivie du message de Madame la Pasteure ainsi que des chants du Petit Chœur des Ecoles.

Monsieur Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, procède à l'assermentation des membres du Conseil communal. Il fait lecture de la promesse que 72 conseillers présents solennisent à l'appel de leur nom.

Aeby	Patrick	
Aeby	Vincent	
Aguet	Denis	
Alber	Cédric	
Arlettaz	Vincent	
Badoux	Nicole	
Barbey	Hugo	excusé
Barbey	Jean-Philippe	
Bellon Racine	Chantal	excusée
Bircher	Nicolas	
Bircher	Jakob	
Bongard	Benoît	
Bonjour	Pierre	
Bonjour	François	
Brennecke	Caroline	
Bridel	Olivier	
Buche	Olivier	
Burdet	Magali	excusée
Buret	Loris	
Butty	Nicole	excusée
Cedraschi	Darel	

Chamorel	Katia	
Chapuisat	Jean-François	
Chevalley	Charles	
Chollet	Eugène	
Christen	Anne-Catherine	
Christinat	André	
Clerc	Julie	
Cottier	Catherine	
Crisinel	Nicolas	
De Rosa	Serena	
Dewarrat	Xavier	
Dormenval	Valérie	
Duggan	Killian	excusé
Fletcher	Lloyd	
Fouvy	Laurent	
Gay	Carol	
Gysler	Elodie	
Hassenstein	Emilie	excusée
Hofer	Vincent	
Houssin	Celeste	
Jayet	Corinne	
Jayet	Esteban	
Jayet	Jean-Daniel	
Juan	Paola	
Krayenbuhl	Sylvain	
Kuonen	Axel	
Leconte	Claudie	
Leuba	Jean-Samuel	
Marguerat	Elodie	
Martin	Philippe	
Mathis	Charlotte	
Minder	Guy	
Moser	Camille	
Mottier	Nicole	
Mottini	Geraldina	excusée
Notz	Rose-Marie	
Paschoud	Ludovic	
Patthey	Yann	
Paturel	Jacques	
Perottet	Catherine	
Pilloud	Jean-Marc	
Plattet	Alain	
Popea	Irina	
Rappaz	Mical	
Ricci Bovier	Claudia	
Richter	Denis	
Rod	Fabrice	
Rod	Nicolas	
Rod	Sébastien	
Rodieux	Olivier	

Rossi	Marie-Claude	excusée
Roulet	Dominique	
Sandoz	Philippe	
Savoy	Baptiste	
Schneider	Tamara	
Signer	Matthieu	excusé
Silauri	Alessandra	
Sudan	Raymond	
Sulzer	Rémy	excusé
Sumi	Allison	absente
Weber	Monique	
Westphal	Maximilien	
Wohlauser	Aurélie	
Wolfensberger	Guy	excusé

Monsieur le Préfet procède ensuite à l'assermentation du syndic et des 4 membres de la Municipalité.

M. le Syndic Charles Monod

M. le Municipal Alain Amy

M. le Municipal Etienne Blanc

M. le Municipal Pierre-Alexandre Schlaeppi

M. le Municipal Patrick Sutter

Monsieur le Préfet rend hommage à Madame Claire Glauser pour son engagement au sein du Conseil communal de 1993 à 2011 puis à la Municipalité de 2011 à 2021 et qui n'a pas sollicité de nouveau mandat.

Il félicite également Monsieur Killian Duggan, conseiller communal de 2011 à 2016 puis municipal de 2016 à 2021, qui n'a pas eu la faveur des électeurs et qui rejoint le Conseil communal.

Monsieur le Préfet rappelle à l'Assemblée qu'ils sont maintenant des élus chargés de gérer la Commune et que, quelle que soit l'appartenance politique de chacun, ils représentent l'ensemble des habitants. Dans chaque étude de préavis, il faudra toujours penser à l'intérêt général.

Il conclut par ce discours :

*« Le surnom des habitants de Lutry, les Singes, interpelle. Mais vous en êtes très fiers. Il suffit de lire les livres d'histoire ou de flâner un peu sur internet pour s'en rendre compte.*

*Je me suis posé la question : quel peut bien être le rapport entre les singes et les couleurs politiques à Lutry ?*

*Existe-t-il des singes de plusieurs couleurs ?*

*Selon l'encyclopédie Wikipédia :*

*L'Erythrocebus patas est une espèce de primates rouges qui ne vit qu'en Afrique et qui détient le record de vitesse avec des pointes pouvant aller jusqu'à 80 km/heure.*

*Le Cercopithecus mitis est une espèce de singes bleus vivant dans l'altitude basse et moyenne du Kenya et de l'Afrique de l'Est, qui est très répandue et comprend plusieurs sous-espèces.*

*Le Chlorocebus sabaeus, le Vervet vert ou singe vert est un primate de taille moyenne de l'Afrique subsaharienne. IL en existe six espèces qui vivent en communauté hiérarchisée qui se donnent l'alerte avec des cris modulés selon la nature du danger.*

*Selon le Préfet (qui n'est pas une encyclopédie) et bien évidemment toute ressemblance avec des événements récents est totalement improbable et pure fiction !*

*Le Lutrycebus indépendantus est une espèce de singe politique qui ne se trouve qu'à Lutry, il en existe 4 sous-espèces réparties sur l'ensemble du territoire communal, dont la couleur peut varier en fonction des objets qu'ils croisent, et qui ne sont pas en voie d'extinction.*

*Cher Syndic, chers Municipaux, chères Conseillères, chers Conseillers, en cette période si particulière, il y a deux phrases qui resteront gravées dans nos mémoires :*

*Il faut agir aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire et je rappelle surtout que « rire, c'est bon pour la santé »*

*Je vous remercie de votre attention »*

L'assemblée se lève pour la prière patriotique.

Madame la Pasteure récite la bénédiction qui est suivie du piano.

L'assemblée se lève pour la sortie des drapeaux qui précèdent les municipaux.

## **SEANCE CONSTITUTIVE**

La séance constitutive débute à 11h05.

Monsieur le Préfet procède à l'assermentation de Monsieur Raymond Sudan, absent lors de la cérémonie.

Un bureau provisoire est constitué :

Scrutateurs provisoires : Madame Nicole Badoux et Monsieur Maximilien Westphal

Secrétaire provisoire : Madame Danahé Palmon

Excusés :

Mesdames Chantal Bellon Racine, Magali Burdet, Nicole Butty, Émilie Hassenstein, Celeste Houssin, Geraldina Mottini, Marie-Claude Rossi

Messieurs Hugo Barbey, Killian Duggan, Matthieu Signer, Rémy Sulzer, Guy Wolfensberger

Absents : Madame Allison Sumi

Monsieur le Préfet préside à l'élection du président et de la secrétaire du bureau du Conseil communal.

Il donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11,12, et 23 de la loi sur les communes concernant le mode du scrutin. Lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement

## **1. ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

Au nom du groupe PLR, **Monsieur Olivier Rodieux** présente la candidature de **Monsieur Cédric Alber**.

**Monsieur Cédric Alber** (PLR) est élu président pour un an.

## **2. ÉLECTION DE LA SECRÉTAIRE**

Au nom du Conseil communal, **Monsieur Olivier Rodieux** présente **Madame Danahé Palmon**.

**Madame Danahé Palmon** est élue secrétaire pour 5 ans.

Elle est immédiatement assermentée.

**Monsieur Cédric Alber**, président, officie pour les élections suivantes.

## **3. ÉLECTION DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT**

Au nom du groupe IVL, **Monsieur Ludovic Paschoud** présente la candidature de **Madame Caroline Brennecke**.

**Madame Caroline Brennecke** est élue.

## **4. ÉLECTION DU DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT**

Au nom du groupe PLR, **Monsieur Olivier Rodieux** présente la candidature de **Madame Charlotte Mathis**.

**Madame Charlotte Mathis** est élue.

## **5. ÉLECTION DE DEUX SCRUTATEURS**

Au nom du parti socialiste et indépendant de gauche, **Madame Monique Weber** présente la candidature de **Madame Nicole Badoux**.

Au nom du groupe UDC et indépendants de droite, **Monsieur Axel kuonen** présente la candidature de **Monsieur Maximilien Westphal**.

**Madame Nicole Badoux** et **Monsieur Maximilien Westphal** sont élus.

## **6. ÉLECTION DU SECRÉTAIRE SUPPLÉANT**

Au nom du groupe IVL, **Monsieur Ludovic Paschoud** présente la candidature de **Monsieur Jean-François Chapuisat**.

**Monsieur Jean-François Chapuisat** est élu.

## **7. ÉLECTION DE DEUX SCRUTATEURS SUPPLÉANTS**

Au nom du groupe PLR, **Monsieur Olivier Rodieux** présente la candidature de **Monsieur Philippe Sandoz**.

Au nom du parti des Verts, **Madame Rose-Marie Notz** présente la candidature de **Madame Corinne Jayet**.

Monsieur **Philippe Sandoz** et **Madame Corinne Jayet** sont élus.

## **8. ÉLECTION DE LA COMMISSION DES FINANCES**

La Commission comporte 11 membres et 11 candidats sont proposés. Sans avis contraire, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :

- M. Laurent Fouvy (PLR)
- Mme Camille Moser (PLR)
- M. Vincent Arlettaz (PLR)
- Mme Carol Gay (PLR)
- M. Olivier Rodieux (PLR)
- Mme Alessandra Silauri (Les Vert.e. s)
- Mme Rose-Marie Notz (Les Vert.e.s)
- M. Ludovic Paschoud (I&VL)
- M. Jean-François Chapuisat (I&VL)
- M. Lloyd Fletcher (PSIG)
- M. Maximilien Westphal (UDC&ID)

Monsieur Ludovic Paschoud est élu président de la Commission des finances avec applaudissements.

## **9. ÉLECTION DE LA COMMISSION DE GESTION**

La commission comporte 11 membres et 11 candidats sont proposés. Sans opposition, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :

- M. Xavier Dewarrat (PLR)
- M. Olivier Rodieux (PLR)
- M. François Bonjour (PLR)
- Mme Catherine Cottier (PLR)
- M. Baptiste Savoy (PLR)
- Mme Valérie Dormenval (Les Vert.e.s)
- M. Esteban Jayet (Les Vert.e.s)

Mme Claudie Leconte (I&VL)  
Mme Anne-Catherine Christen (I&VL)  
Mme Mical Rappaz (PSIG)  
M. Tamara Schneider (UDC&ID)

Madame Mical Rappaz est élue présidente de la commission de gestion avec applaudissements.

## **10. ÉLECTION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

La commission comporte 9 membres et 9 candidats sont proposés. Le Conseil ne s'oppose pas à l'élection à main levée.

Sont élus :

M. Jean-Samuel Leuba (PLR)  
M. Philippe Sandoz (PLR)  
M. Yann Patthey (PLR)  
M. Matthieu Signer (PLR)  
M. Pierre Bonjour (Les Vert.e.s)  
M. Denis Richter (Les Vert.e.s)  
M. Jean-François Chapuisat (I&VL)  
Mme Marie-Claude Rossi (PSIG)  
M. Eugène Chollet (UDC&ID)

Monsieur Jean-Samuel Leuba est élu président de la Commission des affaires immobilières avec applaudissements.

## **11. ÉLECTION DE LA COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS**

Les chefs de groupe présentent 5 candidats pour 5 postes à pourvoir.

Sont élus :

Mme Julie Clerc (PLR)  
Mme Rose-Marie Notz (Les Vert.e.s)  
Mme Caroline Brennecke (I&VL)  
Mme Katia Chamorel (PSIG)  
M. Maximilien Westphal (UDC&ID)

Monsieur Maximilien Westphal est élu président de la Commission de recours en matière d'impôts avec applaudissements.

## **12. ÉLECTION DE LA COMMISSION DES RÉCUSATIONS**

La Commission comporte 5 membres et 5 candidats sont proposés. Sans opposition, l'élection s'effectue à main levée.

Sont élus :

M. Sébastien Rod (PLR)

Mme Paola Juan (Les Vert.e.s)

Mme Irina Popea (I&VL)

Mme Celeste Houssin (PSIG)

M. Axel Kuonen (UDC&ID)

Monsieur Sébastien Rod est élu président de la Commission des récusations avec applaudissements.

## **13. ÉLECTION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES RÉGIONALES ET INTERCOMMUNALES**

Les chefs de groupe proposent 9 membres pour 9 postes.

Sont élus :

M. Jakob Bircher (PLR)

M. Benoît Bongard (PLR)

M. Philippe Martin (PLR)

M. Philippe Sandoz (PLR)

M. Pierre Bonjour (Les Vert.e.s)

M. Loris Buret (Les Vert.e.s)

Mme Nicole Mottier (I&VL)

Mme Monique Weber (PSIG)

M. Eugène Chollet (UDC&ID)

Deux candidats sont proposés pour la Présidence :

Mme Monique Weber (PSIG)

M. Pierre Bonjour (Les Vert.e.s)

Le président procède au vote. Celui-ci se fera à la majorité absolue des suffrages valables au premier tour et à la majorité relative au second.

Les bulletins blancs sont considérés comme valables pour le calcul de la majorité absolue.

Résultats du vote :

Madame Monique Weber : 49

Monsieur Pierre Bonjour : 17

Bulletins blancs : 5

Madame Monique Weber est élue présidente de la Commission des affaires régionales et intercommunales avec applaudissements.

#### **14. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'APOL**

Le règlement du Conseil intercommunal de l'APOL prévoit que le nombre de délégué(e)s en son sein est fixé à raison d'un délégué par mille habitants ou fraction de mille habitants.

La Commune comptant 10'577 habitant(e)s au 31 décembre 2020, le nombre de délégués pour Lutry pour la prochaine législature sera donc de 11.

Sont élus :

M. Jacques Paturel (PLR)

M. Jean-Philippe Barbey (PLR)

M. Olivier Buche (PLR)

M. Laurent Fouvy (PLR)

M. Olivier Rodieux (PLR)

Mme Elodie Marguerat (Les Vert.e.s)

Mme Paola Juan (Les Vert.e.s)

Mme Serena De Rosa (I&VL)

M. Vincent Hofer (I&VL)

M. Charles Chevalley (PSIG)

M. Axel Kuonen (UDC&ID)

La Présidence sera désignée lors de la première séance du Conseil intercommunal.

#### **15. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Selon l'article 68 du Règlement, le Conseil doit nommer 3 représentants au sein du Conseil d'établissement.

Sont élus :

Mme Aurélie Wohlhauser (PLR)

Mme Elodie Marguerat (Les Vert.e.s)

M. Raymond Sudan (I&VL)

## **16. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL À LA COMMISSION VITICOLE**

Selon l'article 68 du Règlement, le Conseil doit nommer 3 représentants au sein de la Commission viticole.

Sont élus :

M. Philippe Martin (PLR)

M. Ludovic Paschoud (I&VL)

M. Darel Cedraschi (UDC&ID)

## **17. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL À LA COMMISSION CONSULTATIVE D'URBANISME**

Sont élus :

Mme Julie Clerc (PLR)

M. Denis Richter (Les Vert.e.s)

Mme Elodie Gysler (I&VL)

Mme Monique Weber (PSIG)

M. Jean-Marc Pilloud (UDC&ID)

## **18. ÉLECTION D'UN MEMBRE ET D'UN SUPPLÉANT À L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORPC DU DISTRICT DE LAVAUX-ORON**

En vertu de l'article 9 des statuts de l'Association intercommunale ORPC de Lavaux-Oron, le Conseil doit désigner un membre et un membre suppléant au sein du Conseil intercommunal.

Sont élus :

M. Philippe Martin (PLR)

Suppléant : M. Philippe Sandoz (PLR)

L'ordre du jour est épuisé.

Monsieur le président adresse quelques mots aux membres du Conseil :

*« Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers,*

*Nous sommes arrivés au terme de l'ordre du jour de cette séance constitutive.*

*Avant de passer à quelques informations pratiques puis à la partie conviviale, je tiens une fois encore à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant à la Présidence de notre Conseil pour une année supplémentaire. C'est un grand honneur.*

*Je me réjouis, dès le 13 septembre, de conduire nos débats et nos travaux.*

*Notre Conseil a connu un important renouvellement lors des élections de mars dernier, se rajeunissant et se féminisant, ce dont je me réjouis.*

*Notre Conseil représente à merveille la diversité de notre commune et sera parfaitement à même de défendre les intérêts de toutes les Lutryennes et de tous les Lutryens.*

*Vous aurez à cœur, je le sais, fidèle à notre serment, « d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité », en ayant, « dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux ».*

*Je souhaite que nos travaux et nos débats se déroulent dans la sérénité et le respect des sensibilités de chacune et de chacun.*

*Je suis à votre disposition, ainsi que les membres du Bureau, pour répondre à toutes les questions – légitimes – que vous pourriez avoir au sujet du fonctionnement de notre Conseil.*

*Chaque groupe politique compte par ailleurs en son sein de nombreuses personnalités expérimentées, qui seront à même de guider les nouvelles et les nouveaux conseillers dans l'apprentissage de leurs nouvelles fonctions.*

*Pour conclure, je vous recommande, en particulier pour les nouvelles et les nouveaux membres, mais aussi pour les anciens, comme lecture de vacances, d'emporter avec vous un exemplaire du Règlement du Conseil. Ce petit ouvrage constitue la bible de nos travaux et est tout simplement le mode d'emploi de notre Conseil.*

*Des exemplaires sont à votre disposition auprès de la secrétaire. La version pdf est quant à elle disponible sur le site web de la Commune.*

*Les conseillers désirant recevoir les rapports et autres documents (hors comptes, budget, rapport de gestion) uniquement par courrier postal sont priés de le faire savoir à la secrétaire. »*

#### BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président



Cédric Alber



La Secrétaire



Danahé Palmon

